

Table des Matières :

1. Objet et Champ d'application
2. Définitions
3. Description des Offres
 - 3.1. Prestations de création de site sur devis (offre classique)
 - 3.2. Offres pack mensuels (location de site en abonnement)
4. Durée des Contrats et Engagements
5. Tarifs
6. Commande et Modalités de Paiement
7. Livraison du Site
8. Modifications des Services
9. Résiliation et Fin de Contrat
10. Propriété Intellectuelle
11. Données Personnelles et RGPD
12. Responsabilité
13. Force Majeure
14. Droit de Rétractation
15. Droit Applicable et Règlement des Litiges

1. Objet et Champ d'application

Le présent document a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit au Client : (a) des prestations de conception et développement de sites internet « sur mesure », et (b) des offres de location de sites internet clés en main sous forme d'abonnement mensuel. Ces services incluent notamment :

- La création de sites web vitrines ou e-commerce personnalisés (design, contenus, fonctionnalités spécifiques) sur devis individuel. Le Prestataire propose une prestation complète allant de la conception du design à l'intégration du contenu, en fonction des besoins exprimés par le Client. Un devis détaillé est remis et accepté avant réalisation.
- La mise à disposition de sites internet clés en main dans le cadre d'offres d'abonnement mensuel (« packs »), décrites plus en détail ci-après, sans frais de création initial (la conception du site est incluse dans l'abonnement).
- Des services associés pouvant être proposés selon les besoins du Client, tels que l'optimisation du référencement naturel (SEO), le référencement payant (SEA), la maintenance technique, l'hébergement du site, l'enregistrement d'un nom de domaine, l'assistance et le support technique. Ces services complémentaires peuvent faire l'objet d'un devis ou être inclus dans certaines offres.

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des contrats conclus entre le Prestataire et le Client pour les services susmentionnés. Des conditions particulières pourront compléter ou modifier certaines dispositions pour un projet spécifique ou une offre particulière, avec l'accord des deux parties. En cas de contradiction, les conditions particulières dûment signées prévaudront sur les CGV.

Identification du Prestataire – Solufy est une Société par Actions Simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Nîmes (France) sous le n° 939 719 241 R.C.S. Nîmes. Siège social : 36 Rue de la Cavalerie, 30100 Alès, France. Capital social : 3 000 €. Activité principale : Création, vente, maintenance et mise à jour de sites internet, ainsi que leur hébergement.

2. Définitions

Dans le cadre des présentes CGV, les termes suivants auront la signification donnée ci-dessous :

Prestataire : la société Solufy, qui fournit les services de création ou de location de sites internet.

Client : toute personne physique ou morale, agissant à des fins professionnelles, qui souscrit aux services du Prestataire. Le Client garantit disposer de l'autorité et de la capacité pour contracter aux présentes conditions.

Site Vitrine : site internet à but présentatif (vitrine), destiné à exposer l'activité, les services ou informations du Client sans module de vente en ligne.

Site E-commerce : site internet marchand permettant la présentation d'un catalogue de produits ou services et la réalisation de transactions de vente en ligne (paiement en ligne, gestion de commandes).

Offre sur Devis (ou Prestation classique) : service de création de site internet « sur mesure » fourni par le Prestataire après établissement d'un devis personnalisé et acceptation de celui-ci par le Client.

Offres Pack (ou Offres d'Abonnement) : offres commerciales de location de site internet proposées par le Prestataire sous forme d'abonnement mensuel, sans facturation initiale de création. Dans le présent document, deux packs sont prévus : « Site vitrine + Pack Essentiel » et « Site e-commerce + Pack Boutique ».

Pack Essentiel : offre d'abonnement mensuel à 32,5 € HT/mois comprenant la création et la mise à disposition d'un site vitrine clé en main, avec les services inclus détaillés à l'article 3.2 ci dessous.

Pack Boutique : offre d'abonnement mensuel à partir de 49 € HT/mois comprenant la création et la mise à disposition d'un site e-commerce clé en main (catalogue jusqu'à 30 produits), avec les services inclus détaillés à l'article 3.2 ci-dessous. Le tarif exact est confirmé par le Prestataire après étude du besoin (complexité de la boutique, intégration éventuelle d'un logiciel tiers, connexions spécifiques, méthodes de paiement particulières). Cette offre est sans engagement de durée minimale.

Modification simple : toute modification mineure du site internet du Client, telle que la mise à jour d'un texte, le remplacement d'une image ou d'un produit, ou tout ajustement de faible ampleur n'altérant pas la structure globale ni les fonctionnalités principales du site. Les modifications simples sont incluses sans frais supplémentaires dans les limites prévues par l'offre concernée (voir article 8).

Contrat : l'ensemble formé par les présentes CGV, les éventuelles conditions particulières, et le bon de commande ou devis accepté le cas échéant. Pour les Offres Pack, la souscription (par exemple via paiement en ligne ou accord écrit) vaut bon de commande.

Parties : le Prestataire et le Client pris ensemble.

3. Description des Offres

3.1. Prestations de création de site sur devis (offre classique)

Dans le cadre d'une prestation classique sur mesure, le Prestataire réalise pour le compte du Client un site internet personnalisé en fonction du cahier des charges défini. Le processus inclut généralement : la définition du besoin et des spécifications, la conception du design graphique, le développement du site (intégration sous un CMS ou codage spécifique), l'intégration des contenus fournis par le Client, ainsi que la configuration des fonctionnalités demandées (par exemple : formulaire de contact, module e-commerce, etc.). Le degré de personnalisation est élevé, chaque site étant adapté aux préférences et objectifs du Client.

Référencement et fonctionnalités associées – Sur demande du Client, le Prestataire peut fournir des services additionnels intégrés au projet, tels que le référencement naturel (SEO) (audit et optimisation du site, rédaction de contenus optimisés, conseils éditoriaux, etc.) ou le référencement payant (SEA) (mise en place et gestion de campagnes publicitaires en ligne). Ces prestations font l'objet d'un devis spécifique détaillant leur périmètre. Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens pour ces services de visibilité : il s'engage à mettre en œuvre des techniques conformes aux standards en vigueur, mais ne garantit aucun résultat quant au positionnement du site dans les moteurs de recherche, au trafic généré ou au retour sur investissement des campagnes publicitaires, compte tenu de la multiplicité de facteurs externes (algorithmes, concurrence, etc.).

3.2. Offres pack mensuels (location de site en abonnement)

Le Prestataire propose des formules clés en main sans investissement initial, où le site internet est fourni en location moyennant un abonnement mensuel fixe. Ces offres comprennent la conception rapide du site à partir de modèles optimisés, ainsi qu'un ensemble de services pendant toute la durée de l'abonnement (hébergement, maintenance, etc.). Pour ce qui concerne le nom de domaine dans le cadre des offres pack mensuels, il est précisé que, lorsque le nom de domaine est acheté directement par le Client auprès d'un fournisseur (type OVH, Ionos, etc.), le Client en reste seul propriétaire et le Prestataire n'en assure que la configuration technique afin de permettre la mise en ligne du site. Lorsque le Client dispose déjà d'un nom de domaine avant la souscription, le Prestataire se limite à le pointer ou à le configurer vers le site réalisé, sans en devenir propriétaire ni en transférer la titularité. En revanche, lorsque le nom de domaine est fourni et payé par le Prestataire parce qu'il est inclus dans l'abonnement, ce nom de domaine est simplement mis à disposition du Client pendant toute la durée du contrat et reste la propriété du Prestataire, au même titre que le site fourni en location, sauf accord écrit ultérieur de transfert.

Deux packs distincts sont disponibles :

Pack Essentiel – Site vitrine (32,5 € HT par mois) : cette offre comprend la création d'un site vitrine professionnel jusqu'à un nombre raisonnable de pages (environ 5 pages principales), en utilisant un template prédéfini que le Prestataire personnalise aux couleurs et contenus du Client. Le Client fournit ses textes et images via un formulaire ou un questionnaire standardisé au démarrage. Le Prestataire intègre ces contenus et met le site en ligne dans un délai court (les délais peuvent varier selon la réactivité du Client pour fournir les informations, voir article 7). Sont inclus dans l'abonnement : l'hébergement du site, la maintenance technique (mises à jour de sécurité, corrections de bugs), un support et assistance de base, ainsi que la prise en charge d'une (1) modification simple par mois incluse dans l'abonnement (voir article 8 pour les conditions applicables). Aucun frais de création n'est facturé au lancement : la mise en place initiale du site est incluse dans le forfait mensuel. Engagement : le Pack Essentiel est sans durée minimale imposée (contrat à durée indéterminée) – le Client peut y mettre fin selon les modalités de résiliation prévues à l'article 9 (préavis de deux mois).

Pack Boutique – Site e-commerce (à partir de 49 € HT par mois) : cette offre comprend la création d'un site e-commerce complet, avec un catalogue de produits en ligne (jusqu'à 30 produits référencés maximum dans la formule de base). Le Prestataire met en place une boutique en ligne à partir d'un modèle adapté, incluant les fonctionnalités de panier d'achat et de paiement sécurisé (intégration d'un module de paiement en ligne standard). L'hébergement du site ainsi qu'un certificat SSL garantissant la sécurité des transactions sont fournis. La maintenance technique est incluse (mise à jour du CMS, des plugins, surveillance de la disponibilité du site, etc.), de même qu'une assistance utilisateur. Le pack Boutique inclut également la prise en charge d'une modification simple par mois à la demande du Client (par exemple, mise à jour d'un tarif ou ajout d'un nouveau produit dans la limite du catalogue prévu). Les modifications supplémentaires ou plus complexes feront l'objet d'une facturation en sus (voir article 8). Le montant de "49 € HT" constitue le ticket d'entrée pour une boutique standard ; le prix définitif de l'abonnement est confirmé par le Prestataire après validation du périmètre fonctionnel et des éventuels logiciels tiers à intégrer. Aucun frais initial de création n'est facturé : le site e-commerce est mis en place sans coût de développement distinct, dans le cadre de l'abonnement. Engagement : le Pack Boutique est sans durée minimale imposée (contrat à durée indéterminée) – le Client peut y mettre fin selon les modalités de résiliation prévues à l'article 9 (préavis de deux mois).

Limites et options – Les offres Pack sont conçues pour répondre aux besoins standards des indépendants, TPE et artisans. Si le Client a des besoins dépassant le cadre de l'offre (par exemple : site e-commerce avec un catalogue de plus de 30 produits, fonctionnalités spécifiques avancées, connexion à un ERP ou à un logiciel de caisse, multi-boutiques, etc.), le Prestataire se réserve la possibilité de proposer une formule adaptée sur devis particulier ou d'orienter le Client vers une prestation sur mesure. De même, des options supplémentaires peuvent être proposées en complément des packs (par exemple : création de visuels produits professionnels, rédaction de contenus SEO, formation à l'utilisation du site, services de gestion de contenu ou de publicité en ligne). Ces options d'upsell feront l'objet d'une proposition dédiée, sous forme d'avenant ou de contrat séparé, avec des conditions financières propres (forfait ponctuel ou abonnement additionnel). Elles ne modifient pas les présentes CGV sauf stipulation contraire, et seront soumises aux mêmes principes (devis, acceptation, facturation, etc.). Le Client n'est jamais obligé de souscrire ces options, qui restent facultatives.

4. Durée des Contrats et Engagements

Offre sur devis (création sur mesure) – Le contrat de réalisation d'un site web sur mesure est en principe conclu pour la durée nécessaire à l'exécution du projet. Les délais estimés de développement et de livraison sont indiqués dans le devis ou le plan de travail. Sauf stipulation particulière, ce type de contrat prend fin à l'issue de la livraison du site et du paiement intégral du prix par le Client. Il n'y a pas d'engagement de durée au-delà, hormis si le Client souscrit éventuellement un contrat de maintenance ou d'autres services récurrents séparés. Le Client reste libre par la suite d'utiliser le site livré comme bon lui semble (conformément aux dispositions de propriété intellectuelle de l'article 10) ou de faire appel à un autre prestataire, le Prestataire n'ayant alors plus d'obligation de maintien du site (sauf contrat de maintenance distinct).

Offres Pack (abonnements) – Les contrats d'abonnement sont à durée indéterminée (sans engagement minimum de durée) et se renouvellent tacitement, selon les modalités suivantes : • Pack Essentiel : le contrat d'abonnement est conclu pour une durée indéterminée sans engagement minimal de durée. Le contrat débute à la date de souscription de l'offre et se poursuit par périodes mensuelles successives jusqu'à sa résiliation par l'une des parties conformément à l'article 9. • Pack Boutique : le contrat d'abonnement est conclu pour une durée indéterminée sans engagement minimal de durée. Il débute à la date de souscription de l'offre et se poursuit par périodes mensuelles successives jusqu'à sa

résiliation par l'une des parties conformément à l'article 9 (préavis requis).

Dans tous les cas, il n'y a pas de frais de renouvellement distincts facturés lors de ces renouvellements tacites : les mensualités continuent aux mêmes conditions tarifaires (sous réserve d'éventuelle révision de prix conformément à l'article 5). Le Client s'engage à respecter la durée minimale applicable à son offre le cas échéant (conformément aux stipulations d'engagement ci dessus). Le Prestataire pourra proposer, le cas échéant, une évolution contractuelle ou un rachat du site dans le futur, mais en l'absence d'une telle proposition acceptée par le Client, le contrat restera un contrat de location de site sans transfert de propriété (voir article 10).

5. Tarifs

Prix en vigueur – Les prix des différentes prestations et abonnements sont indiqués en euros hors taxes (HT). Les offres pack Essentiel et Boutique sont proposées respectivement au tarif mensuel fixe de 32,5 € HT et à partir de 49 € HT pour le Pack Boutique. Le prix exact du Pack Boutique est confirmé par le Prestataire après analyse du besoin et validation du périmètre définitif (nombre de produits, connexions, modules spécifiques, degré de personnalisation, volume de travail d'intégration). Ces montants pourront être majorés de la TVA applicable au taux légal en vigueur au moment de la facturation (20 % à ce jour, sauf évolution de la législation). Pour les prestations sur devis, le tarif est fixé dans le devis accepté par le Client. Le Prestataire s'efforce de maintenir des tarifs justes et stables ; toutefois, tout devis n'est valable que pour la durée qui y est indiquée (ou 30 jours par défaut). Au-delà, le Prestataire se réserve la possibilité de réviser son offre.

Inclus/exclus – Les tarifs des offres Pack comprennent l'ensemble des services explicitement mentionnés dans la description de l'offre (article 3.2). Par exemple, l'hébergement standard du site, le nom de domaine en extension principale (.fr ou .com) et la maintenance de base sont inclus sans surcoût dans les abonnements Pack Essentiel et Pack Boutique. Inversement, ne sont pas inclus dans le tarif de base : les demandes dépassant le périmètre de l'offre (ex : fonctionnalités additionnelles non prévues, volume de contenu excédant les limites de l'offre, modifications non « simples » supplémentaires, options payantes telles que visuels premium ou formation, etc.), qui feront l'objet d'un devis ou d'une facturation additionnelle acceptée par le Client préalablement (voir articles 3.2 et 8). De même, des frais exceptionnels peuvent s'appliquer si des contraintes imprévues surviennent en cours de prestation (ex : coût d'un plugin tiers nécessaire, surcoût d'hébergement en cas de trafic anormalement élevé, etc.) – dans ce cas, le Prestataire en informera le Client et recueillera son accord avant toute facturation.

Révision des tarifs – Les tarifs des prestations récurrentes (notamment les abonnements mensuels, ou un contrat de maintenance éventuel) sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Le Prestataire pourra réviser ses prix chaque année pour tenir compte de l'inflation, de l'évolution de ses coûts externes (sous-traitance, licences, hébergement...) ou du contexte économique général. Toute augmentation sera raisonnable et justifiée par des critères objectifs (par exemple : indice des prix, hausse des tarifs des fournisseurs d'hébergement) et ne dépassera pas 10 % du tarif initial par an, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Le Client sera informé par écrit (email ou courrier) au moins 30 jours à l'avance de toute modification tarifaire. En cas de désaccord du Client avec la nouvelle grille tarifaire, celui-ci pourra résilier le contrat concerné sans pénalité avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif, en respectant les modalités de résiliation prévues (notification écrite avant la date d'effet). L'absence de résiliation vaudra acceptation du nouveau tarif.

Taxes – Tous les prix s'entendent hors taxes. La TVA et autres taxes éventuellement applicables seront ajoutées sur les factures au taux en vigueur. Le Client professionnel s'engage à payer le montant TTC (toutes taxes comprises). Si le Client est éligible à une exonération de TVA ou à un régime particulier, il lui appartient de le signaler et de fournir les justificatifs adéquats en amont

de la facturation.

6. Commande et Modalités de Paiement

Acompte et solde (prestations sur devis) – Pour les prestations de création de site sur mesure, des modalités d'échelonnement du paiement sont prévues afin de sécuriser les deux parties. Sauf disposition contraire dans le devis, le paiement s'effectue en deux échéances : 60 % du montant total à la commande (acompte versé à la signature du devis, déclenchant le démarrage du projet) et 40 % à la livraison, avant la mise en ligne définitive du site. Le solde de 40 % est exigible une fois que le Prestataire a achevé le développement et que le Client a validé le site pour mise en production. La mise en ligne publique du site est conditionnée à la réception de ce solde. Le Prestataire se réserve le droit de ne pas publier le site tant que le paiement final n'est pas réceptionné.

Commande des abonnements Pack – La souscription d'un abonnement Pack Essentiel ou Pack Boutique s'effectue directement en ligne par le Client. Un lien de commande cliquable est accessible sur le site du Prestataire, redirigeant vers une plateforme de paiement sécurisée. Le Client sélectionne l'offre désirée, renseigne les informations demandées, puis procède au paiement en ligne de la première mensualité. Une fois le paiement validé, un formulaire est automatiquement envoyé au Client afin de recueillir les contenus et informations nécessaires à la création du site (textes, images, préférences graphiques, etc.). Le Client s'engage à remplir et retourner ce formulaire dans les meilleurs délais. Le traitement de la commande ne débutera qu'après réception du formulaire complet dûment rempli.

Paiement des abonnements – Pour les offres Pack Essentiel et Pack Boutique, le paiement s'effectue sous forme d'une facturation mensuelle. La première mensualité est due immédiatement à la souscription de l'abonnement (au moment de la commande du pack). Les mensualités suivantes sont exigibles d'avance au début de chaque période mensuelle. Le Client accepte que la facturation démarre dès la conclusion du contrat d'abonnement, y compris si le Client n'a pas encore fourni tous les contenus nécessaires ou si le site n'est pas encore totalement en ligne, dès lors que le Prestataire a commencé à réserver des ressources pour lui (nom de domaine, hébergement, temps de développement). En effet, la souscription déclenche pour le Prestataire des obligations (réservation du nom de domaine, provisionnement de l'hébergement, allocation de ressources et de temps de développement) dont le coût est couvert par l'abonnement. Le Client ne pourra donc pas retarder le paiement sous prétexte qu'il n'aurait pas transmis certains éléments ou que le site serait incomplet de son fait. La date de prélèvement ou d'exigibilité des paiements mensuels sera fixée par le Prestataire (par exemple, chaque mois à la date anniversaire de la souscription ou au premier du mois) et indiquée sur les factures ou notifications émises.

Moyens de paiement – Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, carte bancaire (paiement en ligne sécurisé) ou tout autre moyen convenu entre les parties (prélèvement SEPA, PayPal, chèque le cas échéant). Pour les abonnements, le Prestataire privilégie un moyen de paiement automatisé (prélèvement récurrent) afin d'éviter tout incident. Le Client s'engage à fournir et maintenir des coordonnées de paiement valides.

Retard de paiement – En cas de retard de paiement, et après une mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours, des pénalités de retard égales à 3 % par mois seront appliquées, dans la limite de 10 % du montant total dû. Ces pénalités courent à partir de la date d'échéance impayée jusqu'à complet paiement. En outre, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € pourra être exigée (articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce). Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations tant que les sommes dues ne sont pas réglées, après notification au Client.

Annulation de commande (projet sur devis) – En cas d'annulation par le Client après la signature du devis et le paiement de l'acompte de 60 %, cet acompte restera acquis au Prestataire à titre de compensation pour le travail engagé. Si l'annulation intervient alors que le projet est déjà avancé, le Prestataire se réserve le droit de facturer les étapes terminées non encore payées (par exemple, un paiement intermédiaire convenu non réglé). De même, si le projet est bloqué du fait du Client (retard de communication, absence de paiement, etc.), aucun remboursement ne sera effectué, et les frais engagés resteront dus par le Client.

Suspension des prestations – En cas de non-paiement des sommes dues dans les délais convenus, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations jusqu'à régularisation complète, après mise en demeure préalable. Cette suspension ne dispense pas le Client de payer les échéances contractuelles dues pendant la période de suspension. Si le retard de paiement excède un délai raisonnable ou se répète, le Prestataire pourra résilier le contrat aux torts du Client selon les modalités de l'article 9.

7. Livraison du Site

Le Prestataire s'engage à livrer le site internet dans les délais ou échéances convenus avec le Client, tels que précisés dans le devis, le bon de commande ou le plan de travail. La livraison consiste en la mise à disposition du site au Client, soit sous forme d'une mise en ligne sur un nom de domaine opérationnel, soit, pour un projet sur mesure, par la remise des fichiers sources si prévu contractuellement.

Délai indicatif de mise en ligne – offres Pack : pour les sites réalisés dans le cadre des offres d'abonnement (Pack Essentiel et Pack Boutique), le délai cible de mise en ligne est de 7 jours à compter de la réception complète par le Prestataire de l'ensemble des éléments nécessaires (textes, images, accès, choix du template, informations légales). Ce délai de 7 jours est indicatif et peut varier en fonction du volume de demandes en cours, du degré de personnalisation demandé par le Client ou d'éventuels retards de transmission d'éléments. Le Prestataire met toutefois tout en œuvre pour respecter ce délai et informer le Client en cas de décalage.

Validation et recette – Pour les projets sur mesure, une phase de validation (« recette ») par le Client est prévue avant la mise en ligne définitive. Le Client s'engage à tester le site et à vérifier sa conformité par rapport aux spécifications convenues. Toute anomalie ou non-conformité devra être signalée dans un délai de 7 jours suivant la présentation du site pour recette. Le Prestataire corrigera, à ses frais, les éventuels dysfonctionnements ou écarts par rapport au cahier des charges initial (ceci constitue la « garantie de conformité » de livraison). Passé le délai de recette ou dès la mise en production du site avec l'accord du Client, le site sera réputé accepté et conforme, sous réserve des correctifs relevant de la garantie.

Mises en ligne et délais – Si un délai de livraison est mentionné, il est donné à titre indicatif. Un éventuel retard, s'il n'excède pas 30 jours, ne pourra pas justifier une annulation de la commande ni des pénalités, sauf disposition contraire écrite. Le Prestataire dépend en partie de la coopération du Client (transmission des contenus, validations, etc.) pour respecter les délais : un retard imputable au Client (par ex. contenu fourni tardivement) décalera d'autant la date de livraison sans faute du Prestataire.

8. Modifications des Services

Cette section distingue les modifications incluses sans frais dans certaines offres, et les demandes

de modification ou d'évolution sujettes à tarification additionnelle.

Modifications incluses (abonnements) – Dans les offres Pack Essentiel et Pack Boutique, le Client bénéficie de certaines modifications de site gratuites, comprises dans la redevance mensuelle. On entend par modification simple toute intervention mineure sur le site, telle que : la mise à jour ou correction d'un texte, le remplacement d'une image par une autre fournie par le Client, l'ajout ou la suppression d'un élément de contenu simple (paragraphe, photo, produit dans la limite du catalogue convenu), la modification d'un contact ou horaire, etc. Ces modifications légères ne doivent pas engager de refonte graphique, de développement de nouvelle fonctionnalité ni de travail conséquent de conception.

Pack Essentiel : l'abonnement inclut la prise en charge d'une (1) modification simple par mois calendaire, à l'initiative du Client. Le Client pourra chaque mois demander une mise à jour mineure de son site vitrine (par exemple : actualiser une information ou une offre, corriger un texte, remplacer une image ou ajuster un détail de contenu). Les demandes non utilisées ne sont pas reportables au mois suivant : si le Client n'utilise pas sa modification incluse sur un mois donné, celle-ci est perdue. En revanche, rien n'interdit d'effectuer plus d'une modification simple au cours du mois ; simplement, au-delà de la première, les modifications supplémentaires pourront être facturées selon le temps passé ou éventuellement reportées sur le mois suivant, selon accord avec le Client. Le Prestataire s'efforcera de faire preuve de souplesse ; par exemple, une petite correction de texte suite à une modification ne sera pas comptée comme une intervention distincte.

Pack Boutique : l'abonnement inclut la prise en charge d'une (1) modification simple par mois calendaire, à l'initiative du Client. Le Client pourra chaque mois demander une mise à jour mineure de sa boutique en ligne (par ex : changement de prix d'un produit, ajout d'un nouveau produit dans la limite du stock de 30, modification d'une description). Les demandes non utilisées ne sont pas reportables au mois suivant. Si le Client n'utilise pas sa modification incluse un mois donné, elle est perdue pour ce mois. En revanche, rien n'interdit d'effectuer plus d'une modification simple au cours du mois : simplement, au-delà de la première, les modifications supplémentaires pourront être facturées selon le temps passé ou reportées sur le mois suivant selon accord. Le Prestataire s'efforcera de faire preuve de souplesse ; par exemple une petite correction de texte après une modification ne sera pas comptée comme modification séparée.

Dans tous les cas, les modifications incluses sont réalisées sous réserve de faisabilité technique et dans le respect des limites de l'offre. Le Prestataire informera le Client si sa demande dépasse le cadre d'une modification simple ou du volume inclus. Le Prestataire pourra alors proposer une solution appropriée (prestation complémentaire payante, devis d'évolution).

Évolutions et demandes hors périmètre – Toute demande du Client visant à apporter des modifications substantielles au site ou à ajouter des fonctionnalités non prévues initialement sera considérée comme une prestation additionnelle hors garantie ou hors abonnement inclus. Cela concerne notamment : la création de pages web supplémentaires significatives, la refonte du design ou de l'ergonomie du site, l'installation de modules ou plugins avancés, l'intégration d'une nouvelle fonctionnalité (ex : module de réservation en ligne, multi-langues, etc.), l'augmentation du nombre de produits au-delà de la limite de l'offre, la rédaction de contenu ou l'optimisation SEO poussée, etc. Pour ce type d'évolutions, le Prestataire remettra un devis au Client pour validation. Aucune prestation supplémentaire ne sera effectuée sans accord écrit (ou validation claire) du Client sur le coût et le périmètre. Le tarif sera établi en fonction de la complexité de la demande et du temps de développement estimé. Une fois le devis accepté, les travaux pourront démarrer, et seront facturés selon les termes convenus (soit à la livraison, soit avec un acompte préalable si important).

Modifications sur sites livrés (hors maintenance) – Pour les Clients ayant bénéficié d'une création sur mesure sans contrat de maintenance ni abonnement, toute modification ou mise à jour souhaitée après la livraison du site fera également l'objet d'un devis. Le Prestataire n'interviendra pas gratuitement sur un site livré au-delà des corrections relevant de la garantie initiale (article 7). Par exemple, si après quelques mois, le Client souhaite ajouter une page ou modifier le design, ceci sera facturé. Le Client est libre aussi de faire réaliser ces modifications par un tiers de son choix, étant donné qu'il est propriétaire de son site après paiement intégral (voir article 10). Néanmoins, en cas d'intervention d'un tiers, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour les problèmes éventuels, et la garantie serait expirée.

Options supplémentaires – Le Prestataire peut proposer des services optionnels annexes, non inclus d'office dans les offres, afin de répondre à des besoins spécifiques du Client (« upsell » évoqués à l'article 3.2). Par exemple : réalisation de visuels ou photographies professionnelles pour le site (produits ou locaux), rédaction de contenus optimisés SEO, formation du Client à l'administration du site ou aux outils numériques, gestion déléguée du site ou des réseaux sociaux, prestations publicitaires en ligne (Google Ads, etc.). Ces options feront l'objet d'une proposition dédiée, sous

forme d'avenant ou de contrat séparé, avec des conditions financières propres (forfait ponctuel ou abonnement additionnel). Elles ne modifient pas les présentes CGV sauf stipulation contraire, et seront soumises aux mêmes principes (devis, acceptation, facturation, etc.). Le Client n'est jamais obligé de souscrire ces options, qui restent facultatives.

9. Résiliation et Fin de Contrat

Cette section traite des conditions et conséquences de la cessation anticipée d'un contrat, que ce soit à l'initiative du Client ou du Prestataire, et couvre à la fois les prestations ponctuelles et les abonnements.

Résiliation des offres Pack (abonnements) – Le Client peut mettre fin à son abonnement Pack (Essentiel ou Boutique) à tout moment, sous réserve de respecter un préavis de deux (2) mois entiers. La demande de résiliation devra être notifiée au Prestataire par écrit – de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception, ou éventuellement par email avec accusé de réception électronique – au moins 60 jours avant la date souhaitée de fin de contrat. La résiliation prendra effet à l'issue de la deuxième période mensuelle suivant la date d'anniversaire de souscription qui suit la notification, conformément à ce préavis. Durant la période de préavis, l'abonnement demeure actif et les services associés (notamment le site internet) restent accessibles, la redevance mensuelle étant facturée normalement. Au terme du préavis de deux mois, le contrat prend fin et le site du Client sera alors suspendu ou fermé. Aucune pénalité de résiliation ne s'appliquera dès lors que le préavis de deux mois a été correctement observé. Le Prestataire remboursera, le cas échéant, toute période d'abonnement déjà payée au-delà de la date effective de résiliation (au prorata temporis).

Notification par le Prestataire – Le Prestataire peut également décider de résilier unilatéralement un contrat d'abonnement, notamment dans les cas de figure suivants : (a) faute ou manquement du Client (ex : impayés répétés, non-respect des CGV, contenu illicite sur le site – voir article 12), (b) arrêt de l'offre concernée par le Prestataire (décision d'arrêt commercial d'un pack) ou cessation d'activité du Prestataire, ou (c) tout autre motif légitime à l'appréciation du Prestataire (par exemple, comportement gravement nuisible du Client rendant la collaboration impossible). Dans tous les cas, sauf urgence (faute grave du Client), le Prestataire respectera un préavis raisonnable et notifiera le Client par écrit (email ou lettre) de la résiliation en précisant la date de fin de service. En cas de résiliation pour faute du Client (ex : impayé persistant au-delà de 15 jours après mise en demeure,

violation grave des conditions), la résiliation pourra être immédiate ou à très court terme, sans préavis ni indemnité. Le Client sera informé de sa défaillance et sommé éventuellement de la corriger, mais si aucun remède n'est apporté, la coupure du service pourra intervenir rapidement. Dans ce cas, le Prestataire se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi ainsi que le paiement de toutes sommes échues ou à échoir jusqu'à la fin de la période d'engagement contractuelle éventuellement prévue. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des conséquences de la suspension ou résiliation du service du fait du manquement du Client (perte de données, manque à gagner, etc.).

Fin de contrat – conséquences pour le site – Lorsque un abonnement prend fin (quelle qu'en soit la cause), le site internet du Client est désactivé à la date de résiliation effective. Conformément aux stipulations de propriété (article 10), le site et son contenu technique restent la propriété du Prestataire dans le cadre d'une offre en location : le Client perd donc tout droit d'usage du site à compter de la fin du contrat. Le Prestataire n'a, en principe, pas l'obligation de fournir au Client une copie du site ou de permettre son transfert chez un autre prestataire, étant donné que le site fait partie du service loué. Sur demande écrite du Client, le Prestataire pourra toutefois proposer une cession du site au profit du Client, dans des conditions à définir d'un commun accord (transfert de propriété et remise des éléments techniques, moyennant éventuellement une compensation financière). Une telle cession fera l'objet d'un accord écrit séparé entre les Parties. En l'absence d'un accord de cession global du site, le Prestataire pourra néanmoins, sur demande écrite du Client, lui restituer certains éléments dont il est l'auteur (par exemple, les textes ou images fournis par le Client) sous forme brute et dans un format raisonnablement exploitable, dans la mesure où ces éléments sont identifiables et récupérables facilement. Les éventuelles données personnelles collectées via le site pourront également être exportées si la loi l'exige (voir article 11 sur le RGPD). En dehors de ces cas (restitution de contenus ou transfert du site), le Prestataire procédera à la suppression du site des serveurs après un délai raisonnable (par exemple 30 jours après la fin du contrat, afin de permettre au Client de récupérer d'éventuelles informations). Le nom de domaine reste la propriété de la partie qui l'a acheté ou détenait déjà ce nom avant la souscription. Ainsi, lorsque le nom de domaine a été acheté ou était déjà enregistré par le Client, celui-ci le conserve à la fin du contrat et le Prestataire cesse uniquement d'en assurer la configuration technique. En revanche, lorsque le nom de domaine a été fourni et payé par le Prestataire parce qu'il était inclus dans l'abonnement, ce nom de domaine redevient librement géré par le Prestataire à la fin du contrat ; le Prestataire se réserve alors le droit de le conserver, de le résilier ou de le céder à sa convenance, le Client n'ayant pas acquis de droit de propriété sur ce nom, sauf accord exceptionnel contraire convenu par écrit (notamment en cas de demande de transfert moyennant les frais en vigueur).

Annulation d'une commande sur mesure (avant livraison) – Si le Client souhaite annuler une prestation de création de site en cours de réalisation (contrat sur devis) avant son terme, il doit en informer le Prestataire par écrit au plus vite. Une telle annulation n'est possible que tant que le site n'a pas été livré. Le cas échéant, le Prestataire facturera les phases déjà réalisées (sur la base du devis) et remboursera au Client les éventuels paiements perçus en trop. Si l'abandon du projet résulte d'un manquement du Client (absence de collaboration, retard prolongé dans la fourniture des éléments, etc.), aucun remboursement ne sera dû et le Prestataire pourra conserver les acomptes versés à titre de dédommagement des efforts engagés.

10. Propriété Intellectuelle

10.1. Créations réalisées sur mesure (cession de droits) – Pour les prestations de création de site internet effectuées sur devis (achat d'un site unique par le Client), le transfert de propriété des éléments créés interviendra après le paiement intégral du prix convenu. En effet, tous les éléments

conçus et développés par le Prestataire dans le cadre du projet (design graphique, code source, contenus spécifiques créés pour le Client) restent la propriété exclusive du Prestataire jusqu'au règlement complet de la prestation par le Client. Une fois le paiement intégral reçu, le Prestataire cède au Client la propriété desdits éléments créés pour lui, incluant le design du site, le code source développé spécifiquement, et les contenus livrés, à l'exception des éléments fournis par le Client lui-même et des composants tiers (voir article 10.3). Le Client devient alors propriétaire de son site web et dispose du droit d'en faire usage librement, de le modifier ou le transférer à un tiers de son choix, sans autre limitation que celles prévues ci-après. Cette cession de propriété s'entend sous réserve du respect intégral des CGV et ne couvre que les éléments créés dans le cadre du projet du Client.

Il est entendu que la cession de propriété ainsi effectuée comprend la cession des droits patrimoniaux d'auteur sur les créations réalisées par le Prestataire pour le Client, ce qui permet au Client d'exploiter le site sans restriction de territoire ou de durée, pour tous usages conformes à sa destination (présentation de l'entreprise, commerce en ligne, etc.). En revanche, le Prestataire conserve expressément la titularité de ses droits d'auteur sur les œuvres et savoir faire préexistants qu'il a pu incorporer dans le projet, ainsi que sur les outils utilisés ou développés à cette occasion (voir article 10.2 ci-dessous).

10.2. Offres d'abonnement (site en location) – Dans le cadre des offres Pack Essentiel et Boutique, le site internet mis à disposition du Client est fourni sous forme de location et non de vente. En conséquence, le site (son code, son design, sa structure) et le nom de domaine éventuellement enregistré par le Prestataire restent la propriété du Prestataire pendant toute la durée du contrat. Le Client dispose d'un droit d'usage du site tant qu'il s'acquitte régulièrement de son abonnement. Ce droit d'usage est personnel, non-exclusif et non-transférable (sauf accord écrit du Prestataire pour une cession de contrat). Le Client n'acquiert aucun droit de propriété sur le site lui-même ni sur ses composants, même après plusieurs années de paiement, sauf si un accord de cession séparé est conclu par écrit. Le code source du site, les fichiers de conception et l'architecture restent la propriété intellectuelle du Prestataire.

Par conséquent, en cas de résiliation de l'abonnement, le Client perd l'accès au site livré dans le cadre de la formule et ne peut en revendiquer la propriété ni continuer à l'exploiter, le site restant la propriété du Prestataire dans le cadre de la location. S'agissant du nom de domaine, lorsqu'il a été acheté directement par le Client ou qu'il était déjà détenu par lui avant la souscription, le Client en demeure propriétaire à la fin du contrat et le Prestataire cesse uniquement d'en assurer la configuration. En revanche, lorsque le nom de domaine a été enregistré et payé par le Prestataire parce qu'il était inclus dans l'abonnement, ce nom de domaine est simplement mis à disposition du Client pendant la durée du contrat et reste la propriété du Prestataire ; à la fin du contrat, le Prestataire peut le conserver, le résilier ou le céder, sauf accord écrit de transfert au profit du Client moyennant les frais en vigueur. Si le Client souhaite devenir propriétaire du site ou du nom de domaine fourni par le Prestataire, il devra obtenir un accord exceptionnel écrit de cession de la part du Prestataire, comme indiqué à l'article 9.

10.3. Éléments tiers et contenus du Client – Certains éléments intégrés au site peuvent provenir de sources tierces et rester soumis à des licences spécifiques. Par exemple : images provenant de banques d'images, thèmes ou plugins sous licence open source ou commerciale, polices de caractères, etc. Le Prestataire s'assure de disposer des droits d'utilisation nécessaires pour ces composants tiers et les cède ou sous-licencie au Client dans le cadre de l'utilisation du site. Toutefois, ces éléments conservent leurs conditions d'utilisation propres (mention de copyright, interdiction de revente autonome, etc.). Le Client s'engage à respecter les licences de ces composants s'il en prend

possession après la livraison (par ex. ne pas retirer les mentions de licence d'un plugin). De même, les contenus fournis par le Client (textes, images, logos, vidéos...) restent sa propriété ou celle de leurs ayants droit. Le Client garantit qu'il détient tous les droits nécessaires sur ces contenus et autorise le Prestataire à les utiliser pour réaliser le site. Le Prestataire n'acquiert aucun droit de propriété sur les éléments apportés par le Client, hormis le droit de les utiliser pour exécuter le contrat.

11. Données Personnelles et RGPD

Dans le cadre de l'exécution des présentes, le Prestataire peut être amené à traiter des données personnelles pour le compte du Client (par exemple, données de visiteurs du site, de prospects ou de clients finaux du Client). Chacune des Parties s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de données personnelles, et notamment le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et la loi française Informatique et Libertés.

Responsabilité et rôle des parties – En principe, le Client est responsable de traitement (data controller) pour les données personnelles collectées via le site qu'il exploite, et le Prestataire intervient en qualité de sous-traitant (data processor) pour les opérations techniques (hébergement, maintenance, etc.). À ce titre, le Prestataire s'engage à traiter les données personnelles uniquement pour le besoin d'exécuter ses obligations contractuelles et selon les instructions documentées du Client. Le Prestataire ne fera aucun usage des données du site du Client à d'autres fins (marketing, etc.) et ne les communiquera à aucun tiers hors cadre légal ou nécessité technique (par exemple au fournisseur d'hébergement).

Mesures de sécurité – Le Prestataire mettra en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données personnelles contre la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé. Par exemple : pare-feu serveur, connexions sécurisées (HTTPS), sauvegardes régulières, contrôle d'accès aux données. En cas de violation de données personnelles, le Prestataire notifiera le Client dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et fournira toute information utile pour que le Client, en tant que responsable de traitement, puisse notifier l'incident à la CNIL et/ou aux personnes concernées si nécessaire.

Sous-traitance ultérieure – Le Client autorise le Prestataire à faire appel à des sous-traitants ultérieurs pour le traitement des données (par exemple l'hébergeur du site, une solution de backup externalisée, etc.), à condition que ces sous-traitants présentent des garanties suffisantes en matière de protection des données. Le Prestataire tiendra le Client informé des changements prévus concernant l'ajout ou le remplacement de sous-traitants, afin que le Client puisse émettre des objections si légitimes.

Droit des personnes – Il incombe au Client, en tant qu'éditeur du site, de fournir les mentions d'information requises aux utilisateurs du site et de recueillir, le cas échéant, leur consentement pour les traitements qui le nécessitent (ex : formulaires de contact, newsletter, cookies non techniques). Le Prestataire fournira une assistance raisonnable au Client pour lui permettre de répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, suppression, opposition, etc.) sur les données présentes dans le site.

Fin de contrat et données – À la fin du contrat, le Prestataire supprimera ou restituera, au choix du Client, toutes les données personnelles du Client encore en sa possession, sauf obligation légale de conservation. Si le Client souhaite une restitution, celle-ci se fera sous forme d'export de base de données ou de fichiers dans un format courant, à la charge au Client d'importer ces données dans un autre système. En tout état de cause, le Prestataire pourra conserver des données minimales

d'archive (preuve des transactions, etc.) pendant la durée légale de prescription, y compris après suppression du site.

12. Responsabilité

12.1. Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec tout le soin et la compétence raisonnablement attendus d'un professionnel du secteur. Il garantit que le site internet livré correspondra aux spécifications convenues avec le Client (cahier des charges, maquettes validées, fonctionnalités mentionnées au devis). Toutefois, la responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée dans les cas suivants :

- Défaillance imputable au Client : pannes, bugs ou dommages résultant d'une intervention du Client ou d'un tiers non autorisé sur le site, ou d'une utilisation non conforme aux instructions. Par exemple, si le Client a modifié le site sans accord et causé un dysfonctionnement, ou s'il a négligé des consignes de sécurité, le Prestataire décline toute responsabilité.
- Résultats commerciaux ou SEO : le Prestataire ne garantit pas l'atteinte de résultats spécifiques en matière de fréquentation du site, de performance commerciale ou de référencement sur les moteurs de recherche, sauf engagement exprès et écrit. En particulier, aucune garantie de positionnement du site sur Google (SEO) ou de volume de ventes n'est donnée par le Prestataire, les prestations de visibilité étant par nature aléatoires et dépendantes de nombreux facteurs externes. Le Prestataire a une obligation de moyens dans ce domaine (voir article 3.1).
- Maintenance non assurée : si le Client n'a pas souscrit de contrat de maintenance ou d'abonnement incluant la maintenance, le Prestataire n'est pas responsable des problèmes survenus après la livraison du site en l'absence d'entretien régulier. Par exemple, des failles de sécurité ou incompatibilités survenant plusieurs mois après la livraison et liées à l'absence de mises à jour ne sauraient être imputées au Prestataire.
- Facteurs externes : Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des interruptions de service ou pertes de données dues à des éléments extérieurs à sa prestation : pannes de l'hébergeur, coupures Internet, intrusion malveillante malgré les protections en place, sinistre chez le fournisseur de serveurs, etc. De même, il n'est pas responsable des dommages indirects (tels que la perte de chiffre d'affaires du fait d'une indisponibilité du site) qui ne seraient pas directement et exclusivement causés par une faute de sa part (voir limitation de responsabilité ci-après).

Le Prestataire fera tout son possible pour assurer la disponibilité et la sécurité du site, notamment dans le cadre des offres Pack où il gère l'hébergement, mais il n'est pas fournisseur d'accès et ne peut garantir une disponibilité 100 % du temps. En cas de panne ou problème technique dont il a la responsabilité, le Prestataire agira diligemment pour rétablir le service.

En tout état de cause, si la responsabilité du Prestataire venait à être retenue juridiquement, il est convenu qu'elle serait strictement limitée au montant total hors taxes payé par le Client au titre de la prestation ou de l'abonnement en cause. Cette limitation s'applique pour toute réclamation, tous dommages confondus, de sorte que le Prestataire n'indemniserait pas le Client au delà des sommes effectivement versées par celui-ci. Le Client reconnaît que le prix convenu reflète cette allocation des risques et la limitation de responsabilité.

12.2. Responsabilité du Client

Le Client, de son côté, s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Collaboration et information : Fournir dans les délais convenus tous les éléments nécessaires au Prestataire pour la réalisation du site (textes, images, spécifications, accès, etc.) et d'une manière

générale, collaborer activement. Le Client garantit l'exactitude des informations qu'il transmet. Tout retard ou omission de sa part peut entraîner un décalage de planning (voir article 7) dont il assumera les conséquences.

- Respect des conditions de paiement : Honorer les paiements aux échéances convenues et selon les modalités prévues (acompte, solde, prélèvements mensuels). Le non-paiement constitue un manquement grave pouvant justifier la suspension ou résiliation du service (article 9).
- Exploitation du site et contenu : Utiliser le site dans le respect des lois et réglementations en vigueur. Le Client est seul responsable du contenu qu'il publie sur son site (textes, images, produits, mentions légales, conditions de vente s'il s'agit d'un e-commerce, etc.). Il s'assurera que son site est conforme à la législation (droit de la consommation, RGPD, propriété intellectuelle sur les images et textes publiés, etc.). Le Prestataire n'exerce pas de contrôle de fond sur les contenus du Client et ne saurait être tenu responsable de leur caractère illégal vis-à-vis des tiers. En cas de litige lié au contenu du site (ex : contrefaçon, diffamation, données personnelles non conformes), le Client assumera seul la responsabilité juridique en tant qu'éditeur du site. Il garantira le Prestataire contre toute poursuite ou condamnation de ce fait. En outre, le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou de désactiver tout site contenant des contenus manifestement illicites ou portant atteinte à des tiers, sans préavis en cas d'urgence.
- Sauvegarde (back-up) : Pour les sites hors abonnement ou maintenance, le Client est tenu d'assurer régulièrement la sauvegarde de ses données et contenus publiés sur le site (sauvegarde de la base de données, des images importées, etc.), afin de prévenir tout risque de perte. Si un contrat de maintenance incluant des sauvegardes est en place, le Prestataire prendra en charge cette tâche, mais en l'absence d'une telle option, c'est au Client de veiller à la conservation de ses données. Le Prestataire ne pourra être responsable d'une perte de données si le Client n'a pas mis en place de sauvegardes adéquates.

Par ailleurs, le Client s'engage d'une façon générale à ne pas nuire à la réputation du Prestataire par ses actions (par ex. en publiant un avis diffamatoire sans motif réel). En cas de problème ou d'insatisfaction, les Parties conviennent de rechercher d'abord une solution amiable (voir article 15).

12.3. Limitation de responsabilité

Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages imprévisibles ou indirects subis par le Client, tels que la perte de chiffre d'affaires, de clients, d'exploitation, ou atteinte à l'image de marque. En tout état de cause, la responsabilité globale du Prestataire, tous faits et dommages confondus, est plafonnée au montant payé par le Client au titre du contrat en cours. Cette clause de limitation de responsabilité est considérée comme essentielle et déterminante pour le Prestataire, qui n'aurait pas conclu le présent contrat sans celle-ci.

13. Force Majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre en cas de non exécution ou de retard dans l'exécution de ses obligations dû à la survenance d'un événement de force majeure. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ainsi que toute circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Partie concernée, tels que : catastrophes naturelles, incendies, virus ou attaques informatiques majeures, conflits sociaux externes, coupure généralisée d'électricité ou d'Internet, mesures gouvernementales, pandémies, etc.

En cas de force majeure, les obligations du contrat sont suspendues. Si le cas de force majeure a une durée d'existence supérieure à trente (30) jours, chaque Partie aura la faculté de résilier de plein droit le contrat, sans indemnité, par notification écrite à l'autre Partie. Les prestations partiellement

exécutées seront dues prorata temporis. Chaque Partie supportera l'ensemble des frais qui lui incombent du fait de la force majeure.

14. Droit de Rétractation

Les services fournis par le Prestataire s'adressent principalement à des Clients professionnels dans le cadre de leur activité. En conséquence, le droit de rétractation de 14 jours prévu par le Code de la consommation pour les contrats conclus à distance ou hors établissement ne s'applique en principe pas aux contrats entre professionnels. Le Client reconnaît contracter en tant que professionnel et non en tant que consommateur.

Toutefois, par exception, si le Client est une personne physique ou morale considérée par la loi comme un « petit professionnel » bénéficiant du droit de rétractation, il pourra exercer ce droit dans les conditions légales. L'article L.221-3 du Code de la consommation étend en effet le droit de rétractation aux contrats conclus hors établissement entre professionnels dès lors que l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel et que celui-ci emploie cinq salariés au plus. Par exemple, un artisan ou un commerçant indépendant sans salariés, concluant un contrat de site internet (domaine qui n'est pas son cœur de métier) à distance, pourrait être éligible. Dans cette hypothèse, le Client disposerait d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat (ou de sa souscription en ligne) pour notifier sa rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Le Client souhaitant se rétracter devra adresser au Prestataire, avant l'expiration du délai, une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter (par exemple, en envoyant le formulaire-type de rétractation fourni le cas échéant ou un email/courrier clair). Le Prestataire accusera réception de cette demande. Les paiements éventuellement perçus seront remboursés au Client dans les 14 jours suivant la réception de la décision de rétractation.

Renonciation au droit de rétractation – Conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation, si le Client éligible souhaite que l'exécution des prestations de services commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, le Prestataire pourra lui demander une demande expresse de commencement anticipé et, en cas de rétractation ultérieure, le Client sera redevable d'un montant proportionnel aux services fournis jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Par ailleurs, certains services pleinement exécutés avant la fin du délai de 14 jours, avec l'accord du Client, font perdre le droit de rétractation (article L.221-28). Cela pourrait s'appliquer en cas de réalisation complète d'un site sur mesure en moins de 14 jours – hypothèse rare – ou de fourniture de biens nettement personnalisés. En pratique, le Prestataire informera le Client concerné de l'existence ou non du droit de rétractation, et pourra lui faire cocher une case de renonciation afin de démarrer immédiatement (par exemple pour réserver sans attendre un nom de domaine ou commencer la configuration du site). Si le Client n'est pas éligible ou a renoncé à son droit de rétractation, le contrat est ferme dès la commande.

15. Droit Applicable et Règlement des Litiges

Le présent contrat (CGV et accord entre les parties) est soumis au droit français, y compris pour les Clients éventuellement établis ou domiciliés à l'étranger. Les règles de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises ne s'appliquent pas, les prestations étant des services. La langue d'interprétation du contrat est le français (une traduction peut être fournie à titre informatif mais ne fera pas foi en cas de divergence).

En cas de différend ou de litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGV ou

d'un contrat en découlant, les Parties conviennent de rechercher préalablement une solution amiable. À cette fin, la partie concernée adressera à l'autre une réclamation écrite détaillée. Les Parties se rencontreront (y compris par visioconférence) pour tenter de résoudre le problème de bonne foi. Si aucun accord amiable n'est trouvé dans un délai raisonnable (par ex. 30 jours), chacune des parties retrouvera sa liberté d'action pour engager les démarches qu'elle juge nécessaires.

Compétence juridictionnelle – À défaut d'accord amiable, tout litige non résolu sera porté devant les tribunaux compétents dans le ressort du siège social du Prestataire, soit les tribunaux matériellement compétents dépendant du Tribunal de Commerce de Nîmes (étant donné le siège à Alès, Gard). Cette attribution de juridiction est acceptée par le Client dans la mesure où il contracte en qualité de professionnel. Elle ne saurait toutefois priver un Client assimilé à un consommateur de ses droits impératifs éventuels de saisir les tribunaux compétents selon le Code de la consommation (si applicables). En tout état de cause, la recherche d'une solution amiable préalable restera de mise.

Fait à Montpellier, le 06/11/2025.

SOLUFY
Solutions Web & Numériques
36 Rue de la Cavalerie - 30100 Alès
Téléphone : 07.60.76.55.77 / 06.99.46.92.43
Email : contact@solufy.eu
SAS au capital de 3 000 €
RCS de Nîmes SIRET : 939 719 241 00014

